

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 16/12/2022

SLO

ID : 082-228200010-20221201-CP2022_12_21-DE

ANNEXE 1

INFRASTRUCTURE SPORTIVE MISE À DISPOSITION



INFRASTRUCTURE SPORTIVE UTILISÉE PAR LES COLLÉGIENS

COLLEGE	TYPE DE STRUCTURE	TYPE D'EQUIPEMENT SPORTIF	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS	ADRESSE D'ACCÈS	PROPRIÉTAIRE
Pierre FLAMENS Castelsarrasin	Stade Adrien ALARY vestiaires-douches, sanitaires + tribunes (1 500 places) – 1 club house rugby (1 bar + 1 tente de réception) – Infirmerie : 2 bureaux	Terrain annexe de rugby 2 vestiaires-douches + tribunes (200 places)	1 paire de poteaux avec transversale	15 route de Toulouse	VILLE
		Terrain d'honneur de football et de rugby	1 paire de poteaux avec transversale 1 paire de but de foot 1 tableau de score		
		Aire d'athlétisme	1 piste circulaire en terre de 6 couloirs de courses		
			1 aire de sauts		
		1 aire de lancers			

ANNEXE 2

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES COÛTS D'UTILISATION

**(définis pour l'année scolaire 2021-2022 – Tarif INSEE
2021 relatif à l'IRL 2^{ème} trimestre de l'année civile)
PAR PROPRIÉTAIRE ET PAR TYPE DE
STRUCTURE**

(Délibération CD du 28 juin 2017)

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES COÛTS D'UTILISATION (définis pour l'année 2021-2022)
PAR PROPRIÉTAIRE ET PAR TYPE DE STRUCTURE
 (Extrait de la délibération du CD en date du 28 juin 2017)

Année scolaire 2021-2022 – (Tarif 2021)

(Source INSEE – IRL du 2^{ème} trimestre 2021 +0,42%)

Propriétaire installations	Spécificité des installations		UTILISATEURS				OBSERVATIONS	
			Collégiens		Associations / Écoles			
			C.D. paie	Commune paie	C.D. paie	Commune paie		
C O M M U N E S	Couvertes		14,58 €/heure d'utilisation	Charges de fonctionnement	/	Charges de fonctionnement		
	Non couvertes		10,36 €/heure d'utilisation		/			
D E P A R T E M E N T	15 ans ou + de 15 ans et/ou Financement 100 % C.D.	Couvertes	7,29 €/heure d'utilisation	Charges de fonctionnement	/	7,29 €/heure d'utilisation		
		Non couvertes	5,18 €/heure d'utilisation		/	5,18 €/heure d'utilisation		
	- de 15 ans et/ou Financement 50/50 C.D. / Commune	Couvertes	7,29 €/heure d'utilisation	Charges de fonctionnement	/	0	Charges de fonctionnement	Gratuit pendant 15 ans à compter de la mise en service de la structure puis paiement à 50 % (7,29 €/h et 5,18 €/h)
		Non couvertes	5,18 €/heure d'utilisation		/	0		
	Financement à 100 % C.D.	Couvertes	0	/	Charges de fonctionnement	14,58 €/heure d'utilisation	/	
		Non couvertes	0	/				

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 16/12/2022



ID : 082-228200010-20221201-CP2022_12_21-DE

ANNEXE 3

ATTESTATION D'ASSURANCE DE LA COLLECTIVITÉ PROPRIÉTAIRE



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
200 avenue Salvador Allende 79038 Niort cedex 9

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le 16/12/2022
ID : 082-228200010-20221201-CP2022_12_21-DE



N° 4277215T

**COMMUNE DE CASTELSARRASIN
MAIRIE
5 PLACE DE LA LIBERTE
82100 CASTELSARRASIN**

ATTESTATION D'ASSURANCE
Lot « Dommages aux Biens »
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Risques liés à la propriété ou l'occupation des immeubles ci-après :

- Gymnase FLAMENS - 82100 CASTELSARRASIN
- Gymnase COSEC des Fontaines et extension - 82100 CASTELSARRASIN
- Stade ALARY (gymnases) - 82100 CASTELSARRASIN
- Complexe sportif Marceau Faure et locaux associatifs - 82100 CASTELSARRASIN

La présente attestation est établie pour servir de ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Niort le 18/02/2022
Le représentant de la société

MAIF Collectivités Territoriales
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT CEDEX 9